

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MONSIEUR DANNY FAURE

Le 20 Février 2020

Frères et Sœurs Seychellois

Chers compatriotes

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale

Monsieur le Chef de l'Opposition

Monsieur le Leader des Affaires du Gouvernement

Honorables Membres de l'Assemblée

C'est toujours un plaisir pour moi de vous présenter l'état de notre nation, surtout en ce 20 février date proclamée par les Nations Unies comme Journée Mondiale de la Justice sociale.

J'ai choisi de faire ce discours aujourd'hui parce que ce principe qu'est la justice sociale est à la base de notre programme de développement qui a vu le peuple seychellois progresser, s'épanouir et partager la prospérité qui est la sienne aujourd'hui. Cela représente l'histoire de la voie que les Seychelles ont empruntée et continuent à suivre afin de garder son peuple au cœur de toutes les transformations.

L'état actuel de notre nation est le résultat de ce travail dur que nous avons abattu ensemble qu'en tant que peuple, et cela dans l'unité, la stabilité et dans la paix.

Aujourd'hui, tout jeune qui a terminé sa formation post-secondaire rejoint le monde du travail et apporte sa contribution afin de réduire le taux de chômage à seulement 2,54%.

Le touriste qui arrive aujourd'hui est accueilli dans l'un de ces 659 petits établissements touristiques entièrement entre les mains de Seychellois, un chiffre jamais encore atteint dans notre histoire.

Ce fermier qui se lève le matin de bonheur apporte aussi sa part à la production locale de viande de porc qui a augmenté de 12,6% par rapport à 2018.

L'infirmière quitte sa famille pour prendre son service de nuit parce qu'elle sait que son frère et sa sœur ont besoin de ses soins. Son dévouement symbolise le genre de société fondée sur l'amour et l'attention qu'en tant que petite nation nous devons consolider. Et cette année nous nous joignons au reste du monde pour honorer toutes ces infirmières et sages-femmes.

Ce papa rentre chez lui, fatigué après une journée de travail, convaincu que son garçon et sa fille sont promis à un brillant avenir s'ils continuent à apprendre en permanence et profitent de toutes les opportunités que les Seychelles leur offrent.

Aujourd'hui chose est claire : c'est vous – peuple seychellois – qui renforce l'état de notre nation. Et le reste convaincu que l'avenir des Seychelles est fort.

L'année 2019 marque la fin d'une décennie qui a vu les Seychelles continuer à progresser et à se développer. Les Seychelles ont en effet été classées comme un pays avec un très haut niveau de développement humain. En plus notre économie est en très bonne santé. Le 27 août prochain le pays célébrera les 250 ans de l'établissement des premiers hommes qui ont débarqué sur nos îles.

L'année 2020 marque le début d'une nouvelle décennie. Une décennie marquée par une stratégie et une vision très claire, en l'occurrence notre Vision 2033 et notre Stratégie Nationale 2019- 2023 qui résultent des consultations et participations des citoyens de tous les secteurs clés pendant deux ans.

Le développement engendre de nombreux progrès mais s'accompagne aussi de multiples défis. A cet égard, nous restons déterminés à faire face aux fléaux sociaux qui se posent en obstacle à notre progrès et développement inclusif.

Cette décennie est l'une au cours de laquelle nous devons consolider nos progrès. Et pour cela nous devons rester unis, continuer à bâtir notre progrès et à construire notre avenir ensemble.

Au cours de ces trois dernières années, nous nous sommes attelés à créer les institutions nationales visant à consolider notre démocratie. Et au fur et à mesure que nous renforçons notre démocratie nous devons aussi consolider notre communauté.

Les défis sociaux comme les défis relationnels et familiaux affectent les structures de la famille et de la communauté qui en retour rejaillissent négativement sur notre petite nation. Il importe donc que nous ne perdions pas les valeurs morales desquelles notre nation tire sa force ainsi que le mode de vie qui a toujours été le nôtre.

Je reste convaincu que la solution aux défis qui se dressent devant notre société reste intimement liée à la solidité de la famille et au soutien de la communauté. Une communauté forte est une communauté :

- a) Où l'on prend soin l'un de l'autre,
- b) où l'entraide et le soutien mutuel ainsi que
- c) la solidarité et la compassion envers les uns les autres restent vivants.

Aussi je proclame la nouvelle décennie comme celle du renouvellement de notre communauté.

Dans ce processus de renouvellement de la communauté chacun de nous doit faire un effort particulier afin de trouver l'approche appropriée pour une médiation dans la communauté. Cela permettra ainsi de résoudre nombre de malentendus entre voisins ainsi que dans la communauté. Car certains de ces problèmes se transforment en réels obstacles au développement des infrastructures nécessaires à la communauté.

C'est pourquoi nous voulons voir dans les districts beaucoup plus de projets dans les districts ce, afin de stimuler le développement de l'individu dans la communauté et améliorer le bien-être du citoyen ; des projets qui intéressent nos personnes âgées, le voisinage, les enfants et les jeunes, sans oublier les handicapés.

De nombreux projets et activités qui promeuvent et protègent notre culture, notre langue créole et notre héritage. A cette fin une meilleure coordination entre le Conseil National des Sports et le Conseil National de la Jeunesse s'avère nécessaire afin d'organiser plus d'activités sportives, récréationnelles et éducationnelles pour le développement et l'épanouissement de nos jeunes. Il est important que dans notre action pour le développement du district qu'une attention soit prêtée aux désirs et besoins nouveaux de la jeunesse de notre pays.

Cette année le Gouvernement redoublera d'efforts afin de multiplier et renforcer les projets dans la communauté ce, pour augmenter le niveau de la participation dans les districts. L'accent sera mis sur les projets éducationnels afin de doter les citoyens des compétences nécessaires à la bonne gestion de leur vie et leur famille. Par ailleurs, les services destinés aux personnes souffrant d'un handicap seront améliorés.

Je lance aujourd'hui un appel à toutes les organisations et institutions qui travaillent avec et dans la communauté pour qu'elles fédèrent leurs forces afin de renforcer la connexion et la cohésion sociale.

Nous devons poursuivre nos efforts de revalorisation et de redynamisation de notre culture et de nos bonnes valeurs et mettre par la même occasion l'accent sur la participation active de nos citoyens dans la vie de leur communauté. En effet, le renouvellement de la communauté exige que le citoyen se sente responsable de sa communauté et intègre le mécanisme qui prend les décisions qui l'affectent.

C'est dire que le temps est venu pour que le citoyen choisisse lui-même son Conseil de district à travers des élections libres.

Le rôle du Conseil de district est d'administrer les affaires concernant les habitants du district. Il élabore la vision du district et dirige son développement. Il assume une grande responsabilité pour ce qui concerne l'union et le renouvellement de la communauté.

La loi qui gouverne le Conseil de district est entrée en force au début de cette semaine. En vertu de cette loi qui donne mandat au Président de la République de convoquer les électeurs, j'ai le plaisir d'annoncer que les premières élections du Conseil de district auront lieu les 21, 22 et 23 janvier 2021.

Frères et Sœurs Seychellois

Si nous restons unis, nous boosterons le développement de notre pays et nous ferons en sorte que notre progrès reste sous contrôle. Pour que notre pays franchisse une nouvelle étape marquée par un développement inclusif, nous devons faire en sorte que nos enfants soient bien équipés.

Les études et les recherches sur la Petite Enfance ont prouvé qu'un enfant reste marqué pendant toute sa vie par la façon dont il a été élevé depuis sa naissance jusque dans les environs de 5 à 7 ans. Aussi, est-il important que les parents et ceux qui s'occupent de son éducation fassent en sorte qu'il grandisse de la meilleure façon possible pour s'assurer des lendemains meilleurs.

Actuellement l'Agence pour la Protection Sociale dispose d'un programme qui apporte une aide financière pour la garderie ou la crèche. Pour obtenir cette aide les parents doivent formuler une demande.

A partir d'Avril prochain, cette aide sera offerte à tous les enfants. La garderie ou la crèche agréée n'aura qu'à communiquer à l'Institut du Développement de la Petite Enfance l'identité de l'enfant qui a été enregistré, et une somme de 750 roupies lui sera automatiquement versée tous les mois. C'est dire qu'il n'est plus nécessaire qu'un parent formule encore une demande auprès de l'Agence pour la Protection Sociale. Cependant, nous exigeons des parents qu'ils envoient leurs enfants dans les garderies qui sont enregistrées à l'Institut de Développement de la Petite Enfance où nous savons qu'ils sont bien entretenus et bien suivis. Cela permettra ainsi aux parents de faire l'économie des frais de garderie de leurs enfants qu'ils devaient auparavant s'acquitter avant leur inscription à la crèche.

Par ailleurs cette année marque la première décennie depuis que les Seychelles ont fait un pas décisif dans le domaine de l'éducation et des soins prodigués à la Petite Enfance. Après dix ans d'efforts et de progrès, l'Institut de Développement de la Petite Enfance a été reconnue par l'UNESCO en novembre 2019. Aujourd'hui, il est classé dans la catégorie 2. Ce qui signifie que le Gouvernement a placé l'éducation et les soins pour la Petite Enfance à un niveau très haut.

Fort des progrès dans ce domaine, le Gouvernement a entamé des négociations avec l'UNESCO afin d'installer un Centre régional de catégorie 2 aux Seychelles. Le gouvernement des Emirats Arabes Unis a accepté de financer par un don la construction de ce centre qui doit commencer plus tard cette année.

Comme vous le savez, l'éducation est un secteur en constante évolution. Les outils d'apprentissage ne cessent de changer, de même que l'attente des employeurs.

Dans mon discours de l'année dernière, j'avais souligné l'importance de l'autonomie et la responsabilité comme étant les éléments clé pour asseoir un système éducatif de qualité. Je suis heureux de constater que les parents aussi commencent à adhérer à ce nouveau concept. Car l'autonomie permet à l'administration de l'école comme au Conseil de

l'École et les enseignants d'organiser leur école, et de prioriser leurs plans pour faire face aux besoins des étudiants dans leur communauté.

Suite à plusieurs préparations et analyses, tous les établissements primaires et secondaires seront dotés de plus d'autorité et d'autonomie dans les prises de décision, à partir du deuxième trimestre prochain. La gouvernance et la gestion de l'école continueront à se renforcer afin d'améliorer la qualité de l'éducation et pour mieux répondre aux exigences d'un nouveau seuil d'autonomie beaucoup plus grande.

Comme je l'ai déjà dit, il est nécessaire que chaque partenaire dans le secteur de l'éducation prenne ses responsabilités. Plusieurs consultations et efforts ont été déjà faits pour obtenir cela.

A partir de Mai prochain, parents, élèves, enseignants et l'administration signeront un contrat qui contraindra ces quatre partenaires de l'éducation à honorer leurs obligations respectives. Cette nouvelle approche permettra aux élèves et enseignants de travailler dans un environnement favorable aux études, haussera le niveau et améliorera les résultats.

Le système éducatif que nous avons doit répondre aux nouvelles compétences dont le monde du travail a besoin aujourd'hui et demain. La nouvelle école technique et vocationnelle qui sera construite à l'Île Soleil répondra à cette attente. La préparation de ce projet est en bonne voie et nous comptons commencer sa construction l'année prochaine.

Notre université nationale - l'Université des Seychelles - est en train de jouer un grand rôle dans le développement de nos ressources humaines. Au cours ses dix années d'existence, elle a produit 2000 étudiants diplômés qui contribuent aujourd'hui activement au développement de notre pays.

Mais une université a aussi ce rôle important de faire des recherches et de prendre des décisions basées sur les faits. A partir de 2021, l'Université des Seychelles recevra un don annuel du budget national pour l'épauler dans ses prochaines étapes de développement.

L'Institut Guy Morel également, a ce rôle important de poursuivre la formation afin de renforcer les capacités des travailleurs de la fonction publique et du secteur privé. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé qu'à partir de Janvier 2021 cet Institut recevra également un don annuel, pour son développement.

Le développement et l'épanouissement d'un peuple dans ses multiples aspects, de même que son bien-être et son bonheur sont largement tributaires de sa santé.

C'est à cette fin que nous continuerons à moderniser notre système de santé, à investir dans le personnel médical et à introduire plus de soins spécialisés. Depuis 2018, nous disposons de 25 docteurs, 2 dentistes et 18 « dentistes thérapeutes » Seychellois, tous

diplômés. Il y a également 56 étudiants dans douze différents pays qui se préparent aussi à devenir médecins ou dentistes.

Parallèlement, nous continuerons à investir dans la formation professionnelle de nos infirmiers et infirmières. L'année dernière, 33 infirmières ont reçu leur diplôme. Cette année 5 docteurs termineront leur spécialisation, et l'année prochaine 5 autres finiront les leurs. La présence de ces jeunes diplômés seychellois permet d'assurer l'amélioration constante du niveau de nos services de santé.

Par exemple, dans « l'Unité de chirurgie maxillo-faciale » on effectue aujourd'hui, sous l'égide de l'Agence des Soins de Santé, 10 nouvelles interventions qui ne pouvaient qu'être faites auparavant à l'étranger.

Tous ces investissements majeurs nous permettent d'améliorer les services et les soins qui sont offerts à notre population. Nous sommes convaincus, au regard du nombre de jeunes qui poursuivent en ce moment leurs études de médecine, que nous ferons beaucoup plus de progrès encore au cours de la prochaine décennie.

Cette année, le Gouvernement mettra encore des équipements spécialisés à la disposition de nos Centres de santé. Ces équipements aideront à réduire la pression sur l'Hôpital Seychelles et, du coup, permettront à l'Agence des Soins de Santé de se pencher plus sur la prévention.

Je saisis cette occasion pour remercier le peuple pour son engagement et pour le fait qu'il prend encore plus de soins à se maintenir en bonne santé.

55. A partir du mois de Mai, le Centre de Santé de la Rivière Anglaise opérera également comme une « clinique de nuit ». Cela permettra d'offrir un nouveau recours aux gens qui tombent malades la nuit et, par la même occasion, permettra à « l'Unité des Accidents et Urgences » de se concentrer surtout sur les urgences.

Frères et Sœurs du peuple Seychellois

En 2017, nous avons été témoins d'une épidémie de peste dans la région. En 2018, nous avons aussi noté une épidémie d'Ebola en Afrique. Cette année, c'est une nouvelle épidémie qui sévit : le coronavirus. En raison de la multiplication de ces épidémies et des risques qu'elles représentent pour la santé publique, le Gouvernement a décidé d'accélérer les démarches pour la construction d'un Centre d'isolement.

A cet égard, j'ai le plaisir d'annoncer que la construction de ce centre débutera en Mars prochain, dans l'Hôpital Seychelles.

Pour ce qui est du logement, la situation reste encore critique dans le pays. Malgré tous les efforts que nous avons abattus, des défis demeurent.

Cette année, si tout se passe comme prévu, notre objectif sera de distribuer 434 parcelles dans 13 districts.

Selon les statistiques de la Banque Centrale la valeur des crédits accordés par les banques commerciales pour le logement a augmenté de 30% pour atteindre la somme de 1, 23 milliard de roupies. Ce chiffre est révélateur de l'investissement que la famille fait pour s'offrir un logement.

Le Gouvernement a acheté avec le Fonds de Pension 42 appartements à Persévérance. Dix-huit (18) de ces appartements seront loués à de jeunes professionnels, notamment aux jeunes venant de Praslin et La Digue qui rencontrent parfois des difficultés à s'offrir un logement. Et les 24 autres seront vendus aux gens qui n'ont pas de parcelle ou de logement.

A partir de juin prochain, le Fonds de Pension lancera un nouveau projet de construction de 87 logements Au Cap qui bénéficieront aux gens dépourvus de parcelle ou de logement.

D'autre part, en 2017, j'avais annoncé un programme ambitieux de construction de 24 logements dans 24 districts en 24 mois. A ce jour, nous avons distribué, dans le cadre de ce programme, 234 logements ; 108 sont déjà terminés et attendent d'être distribués et 225 sont en construction. En plus de ce projet, nous avons aussi distribué 110 autres logements. Ce projet de 24-24-24 a révélé des failles dans la gestion de notre programme de logement. Et cette récente expérience nous permet d'améliorer les futurs projets.

Suite à une enquête effectuée dans les districts par le Ministère de la Famille, nous avons identifié 624 logements se trouvant dans un état critique. L'année dernière, 117 ont été refaits. Et nous sommes à pied d'œuvre pour finir les 447 restants.

Dans ce domaine, j'ai le plaisir d'annoncer qu'en résultat des négociations que nous avons eues avec le gouvernement de l'Inde, nous allons entamer dans les quatre prochaines années, un programme de construction de 2 500 logements.

Ces 2 500 logements auront un impact certain sur la situation du logement dans le pays.

En 2017, en compagnie de certains membres de l'Assemblée Nationale et de l'Administration du district, j'ai eu la chance de visiter plusieurs famille qui résident dans des 'Housing Estate' relevant de PMC. En 2018 et 2019, PMC puisait dans ses propres ressources pour financer la rénovation de ces propriétés.

A présent le Gouvernement a entrepris des démarches qui permettront à PMC d'accélérer la rénovation de ses " Housing Estate". Ce financement est devenu possible aujourd'hui, grâce aux fonds collectés à travers les obligations que la compagnie a émises le mois passé. Les travaux incluent la construction d'un nouveau système d'égout, la réparation des appartements et des toitures.

Housing Finance Company (HFC) est en train de jouer un rôle important dans le financement du logement. J'en profite pour remercier tous ses clients qui remboursent régulièrement leur emprunt. A la suite des discussions que j'ai eues avec la compagnie, il a été décidé qu'à partir de Mars prochain, les mesures suivantes entreront en vigueur :

- a. le crédit pour le logement sera augmenté ; il passera de 850 000 à 1, 2 million de roupies.
- b. «le second crédit pour le logement» passera de 400 000 à 550 000 roupies ;
- c. « le crédit » pour d'importantes rénovations d'une maison de plus de 15 ans passera de 250 000 à 350 000 roupies ;
- d. pour les habitants de Persévérance, le «*Home Improvement loan ou HIL*», sera doublé : il passera de 25 000 à 50 000 roupies ;
- e. un nouveau programme sera mis en place en Avril prochain au profit des enfants dont les parents ne disposent pas de suffisamment d'espace, pour les permettre de construire un étage au-dessus de la maison parentale.

Il faut dire que le secteur privé apporte également une importante contribution au problème de logement à travers les maisons qu'il met en location. Depuis Janvier dernier, la taxe sur le logement a été réduite de 15 à 3%. J'invite alors les propriétaires à faire en sorte que les locataires profitent également de cette réduction.

Frères et Sœurs Seychellois,

Le coût de la vie est un sujet qui concerne chacun de nous et le Gouvernement en ce qui le concerne a pris beaucoup de mesures pour l'atténuer.

Au cours de mes visites à Praslin et La Digue, les habitants ont attiré mon attention sur le coût élevé de la vie dans leurs îles. Je voudrais à cet égard, apporter les précisions suivantes :

- a. SEYPEC vend le carburant au même prix à Mahé, Praslin et La Digue ;
- b. PUC vend l'électricité à Mahé au même prix qu'à Praslin et La Digue ;
- c. STC vend 15 produits de première nécessité à Mahé au même prix qu'à Praslin et La Digue ;
- d. En dépit de tous ces efforts collectifs les habitants de ces îles estiment que le prix des commodités et des matériaux de construction dépassent les frais de transport par bateau.

Pour résoudre cette situation, à compter du 16 Mars prochain, toutes les commodités se trouvant dans les magasins de STC seront vendues au même prix à Mahé, Praslin et La Digue. Et cette mesure concerne également le nouveau magasin de STC à Grand Anse Praslin qui vend aussi certains produits et matériaux de construction.

Une deuxième compagnie commencera très bientôt la production de briques à Praslin. Mon souhait est que cela contribue à réduire le coût des matériaux de construction à Praslin et La Digue.

En 2012, le Gouvernement a introduit la TVA en remplacement de la GST (Goods and Services Tax). Et au fur et à mesure que la situation économique le permettait, nous avons continué à supprimer la TVA sur les produits de consommation. Aujourd'hui, j'ai donc le plaisir d'annoncer qu'à partir du 16 Mars prochain, la TVA sera supprimée sur tous ces produits.

Frères et Sœurs Seychellois

Beaucoup a été dit sur le prix de l'internet qui ne reflète pas nécessairement la réalité. Voilà les faits :

Internet est utilisé principalement de deux façons, aujourd'hui : l'une, par le biais d'une connexion à la maison ou sur le lieu de travail connu sous le nom de *Fixed Broadband* (Haut débit fixe), et l'autre, à travers notre téléphone, connu sous le nom de *Mobile Broadband* ou data.

Arrêtons-nous sur *la Fixed Brodband*.

- a. En terme de prix, en 2018 les Seychelles étaient classées 41^{ème} dans cette catégorie, sur 181 pays ; ce classement a été établi par l'Union Internationale des Télécommunications qui est un organisme des Nations Unies. Nous sommes dans ce domaine le pays le plus bon marché en Afrique.
- b. Le prix de chaque giga byte du *Fixed Broadband* a été réduit de 37% ; en janvier 2018, il est passé de 22,50 à 14, 14 roupies, en décembre 2019.
- c. La quantité de giga bytes que nous avons utilisés à travers *le Fixed Broadband* pendant la période d'octobre à décembre 2019, est 23% plus élevée que pendant la même période en 2018.
- d. Les statistiques les plus récentes indiquent qu'à la fin de 2019, nous avons 26 979 connexions *Fixed Broadband* dans le pays.
- e. Nous avons quatre compagnies qui offrent ce service aux Seychelles.

Pour ce qui est du *Mobile Broadband*, connu aussi sous le nom de data (données), la situation est différente.

a. Les Seychelles ont été classées en 2018, 81^{ème} pour ce qui est du prix des *Mobile Broadband* prépayés, et 75^{ème} en *Mobile Broadband payant* dans ce même classement de l'Union Internationale des Télécommunications.

b. Le prix du data à l'achat du package bon marché est resté le même depuis 2015 jusqu'en fin 2019.

c. La quantité de giga bytes utilisés par les *Mobile Broadband* a augmenté d'octobre à décembre 2019 de plus de 95%, par rapport à la même période en 2018.

d. Au cours de ces derniers cinq ans, la seule réduction du coût des 'data mobiles' est intervenue à travers le prix appliqué en cas de dépassement ou *overage* de la consommation prescrite dans le contrat. Cette surcharge est passée de 1000 à 80 roupies par giga byte.

e. les statistiques les plus récentes nous révèlent qu'à la fin de 2019, il y avait 89 896 comptes *Mobile Broadband*.

f. Actuellement nous avons deux compagnies qui offrent le service *Mobile Broadband*.

Sur ce point certaines choses me paraissent très claires :

a. Premièrement, la concurrence s'avère la meilleure façon de réduire les prix. Cela apparait nettement quand on étudie les statistiques de l'évolution des prix dans le secteur des télécommunications. Le prix du *Fixed Broadband* a immédiatement chuté dès qu'une nouvelle compagnie est venue sur le marché.

b. Deuxièmement, bien que le *Mobile Broadband* soit cher, les clients continuent à consommer davantage. La croissance du nombre de *Mobile Broadband* que nous utilisons par rapport à la dimension de notre population, est extraordinaire. C'est un fait positif si nous nous servons d'internet pour améliorer nos connaissances et pour mieux communiquer entre nous.

c. Troisièmement, nous sommes dans une économie libre et le Gouvernement ne peut pas fixer le prix de l'internet. Mais dans le but de contribuer à réduire le prix du *data mobile*, j'ai le plaisir d'annoncer qu'à partir du 1^{er} Mars prochain, le Gouvernement reverra à la baisse le coût de la Licence du *Mobile Broadband*. Le prix de la licence sera réduit de 20%. Je demande alors aux deux compagnies du secteur de faire rejaillir cette réduction sur leurs clients.

Je demande aussi à SPTC d'installer, à partir du 1^{er} Juin prochain, des WI-FI gratuits dans tous ses bus. Cela permettra aux passagers d'utiliser l'internet durant le parcours.

Au cours de ces derniers 40 ans, notre compagnie de transport public a utilisé le diesel comme carburant. Le moment est venu pour la compagnie d'opter pour une technologie plus propre. A la suite de mes entretiens avec le Gouvernement de la Chine, il a été agréé que nous allons recevoir l'année prochaine 22 nouveaux bus électriques.

Ces bus offriront un service direct entre l'île Aurore et Pointe Larue, à côté de l'Ecole Primaire. Il y aura 12 arrêts de bus sur le trajet pour assurer une liaison rapide entre certaines régions de Mahé plus peuplées et là où se trouvent beaucoup de services et d'employés.

Frères et Sœurs Seychellois,

Au cours de ces derniers quatre mois, on a enregistré une marée extrêmement haute. Beau Vallon, Au Cap, Anse Kerlan, Amitié, Anse Sévère, Anse Gaulette et d'autres endroits encore, ont connu des raz de marée et l'érosion. Les dommages y sont visibles.

C'est dire que le changement climatique est un réel défi pour le monde et une vraie menace pour les Etats insulaires comme le nôtre. Nous en subissons les effets plus tôt que prévu, et à une large échelle.

L'année dernière, le Gouvernement avait conçu un plan pour protéger nos côtes conformément aux études faites par les scientifiques internationaux, les prévisions d'augmentation de la température et du niveau des marées. Le coût des projets prévus était estimé à 15 millions de dollars.

La manière dont les raz de marée et l'érosion sont en train d'affecter nos côtes nous oblige à mettre en œuvre rapidement ces projets.

J'ai engagé nos partenaires internationaux à nous fournir l'expertise nécessaire pour nous trouver les solutions que nous pouvons appliquer immédiatement sur nos côtes.

Ce travail de réduction des risques d'inondation et l'érosion sera financé par un don de 5 millions d'euros de l'Agence Française de Développement (AFD). Le travail va débuter bientôt à Beau Vallon, puis à Anse Kerlan, Anse la Blague, North East Point et Au Cap.

Je me suis fait le devoir de participer à plusieurs forums internationaux afin d'attirer l'attention sur les menaces que fait peser le changement climatique sur les petits Etats insulaires. Je suis même descendu à 124 mètres au-dessous de la mer pour parler au reste du monde de la nécessité de protéger nos océans et de prendre les mesures adéquates et décisives qui s'imposent.

La beauté du pays et la protection de l'environnement sont vitales pour un petit pays comme le nôtre qui dépend du tourisme. Même si nous ne comptons que 96 800 habitants sur une population mondiale de 7 milliards d'individus, notre action dans ce domaine garde toute son importance. Pour combattre le changement climatique, il est nécessaire que les émissions de carbone soient réduites à l'échelle mondiale. Et comme habitants de cette planète, il nous revient aussi de prendre nos responsabilités.

En 2019, à Mahé seulement, plus de 95 199 tonnes d'ordures ont été déposées à la décharge. Plus de 40 arpents sont consacrés aux décharges, à Mahé, Praslin et La Digue. Cette année, nous allons finaliser, avec l'appui de l'Union Européenne, notre Plan directeur de Gestion des Déchets. Cela nous permettra de mettre en œuvre notre nouvelle politique et stratégie de gestion des déchets d'une façon plus durable afin de préserver notre environnement qui est si fragile.

L'écoulement des eaux est un problème à La Digue et le Gouvernement, à travers le budget a augmenté les ressources pour résoudre ce problème. J'ai le plaisir d'annoncer

qu'en plus de ça, 10 millions de roupies venant de *l'Environment Trust Fund* seront également investis pour accélérer et finir rapidement ce projet d'écoulement d'eau.

Le 26 Mars prochain, conformément à notre réputation de champion dans les domaines de la protection de l'environnement et de l'économie bleue, notre pays va finir son plan de gestion maritime. Nous allons atteindre notre objectif de consécration de 30% de notre Zone Economique Exclusive à la conservation et la protection de l'environnement.

Il faut dire, peuple seychellois, que nous allons réussir à le faire 10 ans avant l'échéance internationale. La zone concernée est réputée pour la richesse de sa biodiversité et cela va nous aider à rester résilients face au changement climatique. Après ça, le travail sera centré sur la mise en œuvre de ce plan important pour les deux plus importants piliers de notre économie que sont le tourisme et la pêche.

Nous avons réussi à le faire grâce à ce travail qui a commencé en 2014 et à la consultation de tous nos partenaires. Je voudrais saisir aujourd'hui cette occasion pour les remercier tous. Parce que nous sommes devenus aujourd'hui un modèle pour les autres pays.

En tant que pays nous avons beaucoup fait pour préserver notre environnement et renforcer notre résilience face au changement climatique :

a. Nous avons interdit les sacs plastiques, l'importation des pailles plastiques, des boîtes de plat à emporter en polystyrène, etc., afin de réduire la quantité de pollution plastique dans le pays.

b. Nous avons en projet une politique visant à faire retourner les bouteilles en verre afin d'améliorer le recyclage et réduire la quantité de bouteilles à enfouir dans la déchetterie.

c. En ce qui concerne l'énergie

i Les éoliennes sur l'île Romainville et l'île du Port gérées par PUC ont une capacité globale de 6 mégawatts.

ii Deux projets de panneaux solaires sur l'île Romainville gérés par PUC et avec une capacité de 6 mégawatts commenceront à produire de l'électricité avant le mois de Mai prochain.

iii. Les panneaux solaires sur plusieurs bâtiments privés - des familles et des compagnies – sont responsables de la production de 4 mégawatts.

iv. Encore une fois les Seychelles joueront un rôle de pionnier dans la mesure où le Projet Le Rocher sera la première centrale solaire flottante commerciale en Afrique. Une compagnie a déjà lancé un appel d'offres afin d'installer un projet de panneaux solaires d'une capacité de 4 mégawatts qui commencera à produire de l'électricité vers la fin décembre.

d. En 2018 j'avais annoncé notre intention d'entreprendre la transition vers la production d'électricité à partir du gaz naturel liquéfié (LNG). Cela est conforme à notre vision pour un environnement très propre et durable. Le travail technique avance bien dans ce sens.

Tous ces investissements en tant que nation dans la production d'énergies renouvelables nous permettront d'atteindre notre objectif de 15% dans ce domaine avant la fin 2020.

Aujourd'hui j'ai le plaisir d'annoncer que notre prochain objectif dans le domaine de la production d'énergies renouvelables passera de 15% à 30% d'ici 2030. Cela va nous permettre de continuer à réduire notre dépendance du carburant. C'est un objectif très ambitieux.

Notre sécurité alimentaire est très importante. C'est pourquoi nous continuons à mener notre politique de soutien à la production locale qui continue à progresser en dépit du fait qu'il y a encore beaucoup de défis.

a. Les statistiques du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche montrent qu'en 2019, il y avait 440 fermiers actifs répartis dans 17 districts.

b. Les projets d'amélioration de l'irrigation se poursuivent

c. 21 pépinières additionnelles ont été construites pour stimuler la production de légumes

d. En octobre 2018, le Gouvernement avait initié une nouvelle politique de subvention afin de soutenir la production de viande de poule et de porc. En 2019, cette subvention se chiffrait à 5,94 millions de roupies.

e. C'est encourageant de voir que la production de viande de poule et de porc a augmenté de 11,5% pour atteindre 1,194 tonne. Le secteur de l'agriculture a également produit l'année dernière 36,9 millions d'œufs qui représentent une augmentation de 13%, par rapport à 2018.

f. Les statistiques de la Banque centrale indiquent une augmentation de 7% de la valeur des crédits accordés au secteur agricole.

Dans le secteur de la pêche artisanale, la production a également augmenté et le Gouvernement est en train de prendre des mesures afin d'assurer que notre stock de poisson demeure durable.

Le poisson *lutjanus sebae* mieux connu comme le bourgeois, est une délicatesse de la cuisine créole. Ce poisson est beaucoup pêché. A partir d'Avril prochain, le Gouvernement interdira l'exportation commerciale de cette espèce. Cela permettra sans doute de rendre le prix de ce poisson abordable pour le Seychellois.

A la faveur de la croissance économique enregistrée pendant la dernière décennie, le niveau des salaires a augmenté. Il est monté plus vite que le niveau de l'inflation. Et cela s'est traduit par une amélioration de la qualité de vie de la majorité des Seychellois.

- a. Les chiffres du Bureau des Statistiques indiquent que de janvier jusqu'à mars 2010, le salaire moyen était de 6 178 roupies. Les récentes statistiques révèlent que cette moyenne est passée en 2019, à 14 290 roupies.
- b. Les chiffres pris avec le Bureau des Statistiques montrent qu'en 2010 les résidents ont effectué 48 467 voyages à l'étranger. En 2019, ce chiffre est passé à 75 654 voyages.
- c. De l'autre côté, les chiffres de la Banque centrale montrent qu'en janvier 2010, le montant des emprunts avec la banque était de 2,4 milliards. A la fin de décembre 2019, ce chiffre est monté pour atteindre 8, 2 milliards de roupies.

Ce sont là certaines statistiques qui montrent clairement le niveau du progrès que nous avons fait au cours de cette dernière décennie. Ce sont des faits incontestables. C'est une réalité. Tangible. Les statistiques mises à part, chacun de nous a pu remarquer une nette augmentation de la consommation et du niveau de vie de la majorité des Seychellois. Nous devons nous en servir comme tremplin pour continuer à travailler ensemble afin d'améliorer la vie de tous les Seychellois.

Cette augmentation rapide des salaires pendant ces derniers dix ans a fait que le travailleur est désormais bien reconnu financièrement. Mais cela a aussi quelques désavantages, notamment en ce qui concerne le montant de la pension de retraite que perçoivent certains retraités du fait qu'ils ont pris leur retraite depuis longtemps.

Pour remédier cela, le minimum de la pension venant du Fonds de Pension sera revu à la hausse. Il passera de 1000 à 3000 roupies par mois à partir du 1er Juin de cette année. Cette augmentation sera financée par le Fonds de Pension.

En décembre dernier, dans le classement de l'Index de Développement humain calculé par les Nations Unies, les Seychelles occupaient la 62ème place sur 189, mais se plaçait 1ère place en Afrique. Notre index, 0,801, montre que nous sommes classés comme un pays avec un niveau de développement humain très élevé. Nous sommes le premier pays en Afrique à avoir atteint un tel classement. C'est une très grande performance et venant du plus petit pays en Afrique, nous devons en être fiers.

Au cours de cette dernière décennie, nous avons toujours occupé un bon classement en matière de développement humain grâce à notre travail dur, grâce à notre travail dans l'unité, soutenu par une bonne politique progressiste et des programmes de développement appropriés.

La performance de notre économie est positive et c'est une économie qui intègre progressivement l'économie globale. J'ai déjà annoncé en 2017 que nous sommes en train de travailler sur une réforme visant à simplifier le calcul de la « *business tax* ». C'est la taxe qu'un business paye sur le profit qu'il a réalisé. En 2019, cette taxe représentait 19% de l'ensemble des taxes collectées. Suite à de multiples consultations, le Gouvernement a travaillé avec l'OCDE pour mettre au point une série de réformes. Ces réformes vont faire de notre système l'un des plus justes, qui contribueront à booster le niveau de participation de l'entreprise et qui donneront l'opportunité à plus d'entreprises

à prendre leurs responsabilités et contribuer au développement du pays. Ces réformes vont aussi faciliter le paiement de la taxe. Le Ministre des Finances en donnera plus de détails en Avril prochain.

Cela fera 12 ans cette année depuis que la loi sur les appels d'offres a été introduite. Cette loi permet la gestion de plus d'un milliard de roupies par an. A partir de l'année prochaine, nous allons l'amender de manière qu'elle serve à développer les petites entreprises locales et celles qui emploient des Seychellois.

Des dispositions seront également ajoutées pour permettre aux Praslinois et aux Diguois de remporter également les appels d'offres portant sur les projets qui concernent Praslin et La Digue.

Ces deux mesures relatives à cette loi offriront au Gouvernement l'opportunité, par le biais du budget national, de développer nos entreprises seychelloises et d'encourager les entreprises en général à employer les Seychellois.

Il est important que le travailleur sente le bénéfice de la croissance économique. Au cours de ces dernières années il y a eu une série de mesures qui ont été prises pour s'assurer que nos travailleurs soient dans la réussite.

a. En janvier 2017, les travailleurs du secteur privé ont perçu pour la première fois le salaire du treizième mois, ce en vertu d'une loi que j'ai signée le 29 décembre 2016.

b. En 2018, le Gouvernement a publié la régulation nécessaire à l'augmentation par deux semaines des congés de maternité qui dure maintenant 4 mois. Le congé de paternité a été également doublé. Il dure maintenant 10 jours.

c. En 2019, le Gouvernement a publié une régulation qui régularise les conditions de travail des groupes de travailleurs qui ne disposaient auparavant d'aucune protection. Ce sont les travailleurs domestiques et les dockers. Cette régulation est en vigueur aujourd'hui et elle offre plus de droits et de protection à ces deux catégories de travailleurs. Il nous reste à travailler ensemble afin de résoudre le problème de compensation des dockers.

d. En 2019 encore le Gouvernement a publié la régulation qui réduit la quantité de jours de congé maladie qu'un travailleur peut prendre dans l'année qui a été amenée à 21 jours.

e. Le Gouvernement continuera toujours à chercher ce qu'il y a de meilleur pour les travailleurs. Par le biais de nouveaux projets de loi qui toucheront les relations entre employeurs et employés, il y aura des dispositions intéressantes le congé annuel qui pourrait passer de 21 à 24 jours.

f. Le salaire minimum a été augmenté en avril 2016 qui est passé à 33,30 roupies l'heure dans l'emploi permanent. En janvier 2019, ce chiffre a été majoré pour atteindre 34,97 roupies l'heure. Le mois dernier ce chiffre a été encore augmenté encore. Il est passé à 38,27 roupies. Cela représente un réel progrès.

A travers le programme *My First Job* (Mon premier emploi) qui aide le jeune qui a terminé ses études post-secondaires à trouver un emploi, 1483 ont été placés dans un emploi pendant ces trois dernières années. Le *Skill Development Program* concerne les jeunes qui ont fini la classe de S5. 390 d'entre eux ont participé en 2019 à ce programme. 206 sont en train de se former et 60 sont déjà dans un emploi. Ces deux programmes sont en train d'aider les jeunes à trouver un emploi afin d'apporter leur contribution pour que le pays aille de l'avant. Les chiffres récemment publiés par le Bureau des Statistiques indiquent que le taux de chômage parmi la jeunesse, durant la période allant de juillet à septembre 2019 était de 6,3%. Ceci traduit une réduction considérable par rapport à la même période en 2018 qui connaissait un taux de chômage de 14,5%. C'est dire que nous sommes en train de faire des progrès dans ce domaine.

Au cours de la présentation de la Loi de Finances 2020, il a été annoncé une augmentation du GOP (le Permis de travail rémunéré) des travailleurs étrangers présents dans le pays depuis plus de 10 ans. Le secteur privé s'en était inquiété estimant cette augmentation trop élevée. Nous l'avons écouté et nous avons décidé que le GOP du travailleur étranger qui a moins de 12 ans, sera maintenu à 500 roupies par mois. Le GOP de l'étranger qui est dans l'emploi depuis plus de 12 ans sera de 2000 roupies par mois à partir du 1^{er} Mars prochain. Le GOP des *live-in carers* (les aides familiaux résidents) et des travailleurs domestiques, restent 500 roupies indépendamment du nombre d'années passées dans le pays.

Actuellement tout travailleur seychellois apporte une contribution de 3 % de son salaire au Fonds de Pension et l'employeur apporte de son côté 3% du salaire du travailleur seychellois. Actuellement il n'y a aucune obligation pour que le travailleur étranger apporte une contribution.

A partir du 1^{er} Juin prochain, les travailleurs étrangers contribueront avec 3 % de leur salaire au Fonds de Pension. Il leur sera rendu 25 % de leurs contributions quand ils vont arrêter de travailler aux Seychelles.

Le Gouvernement avait introduit un plan pour localiser les postes occupés par des étrangers, mais nous avons rencontré beaucoup d'obstacles lors de son application.

Après plusieurs années d'investissement par le Gouvernement dans le développement des ressources humaines, on voit encore qu'aujourd'hui certaines catégories de professionnels seychellois compétents et pleins d'expérience n'arrivent pas à accéder aux positions clé dans les grosses compagnies.

Le Gouvernement a alors décidé qu'à partir du 1^{er} Mai prochain, le montant du GOP de certains postes clé dans les grosses compagnies, sera revu à la hausse. Il passera à 5000 roupies par mois.

Cette mesure s'applique seulement aux compagnies qui ont un revenu de plus de 50 millions de roupies par an.

Notre économie se développe :

a. La quantité de travailleurs occupant un emploi formel a augmenté pour atteindre 54 259 individus.

b. Les récents chiffres du Bureau des Statistiques montrent que durant la période allant de juillet à septembre 2019, le salaire moyen a augmenté de 6, 8% par rapport à la même période en 2018.

c. Le taux d'inflation qui mesure l'augmentation des prix a été rendu publique par le Bureau des statistiques. Les statistiques les plus récentes montrent qu'en 2019 l'augmentation des prix était de 1, 69 %. En 2018, ce taux de 3,38%.

d. La croissance reste positive dans le secteur du tourisme. En 2019 nous avons enregistré une augmentation de 19% du nombre d'établissements de moins de 15 chambres. Les 659 établissements touristiques et les 3709 chambres représentent plus de la moitié de la totalité des chambres d'hôtel disponibles aux Seychelles.

e. En 2019, 721 millions de dollars ont été versés dans les banques et 675 millions en ont été retirés. Cela qui signifie qu'il y a eu plus de dollars qui sont entrés par rapport à la quantité qui a été retirée. C'est un surplus de 45, 7 millions de dollars. C'est la première fois que cela arrive depuis dix ans. Ce qui est un accomplissement très remarquable. Notre économie reste solide.

Mais en dépit de la croissance économique que nous connaissons aux Seychelles, l'incertitude dans laquelle se trouve l'économie mondiale est préoccupante. Le monde est de plus en plus connecté et les événements dans une partie du monde peuvent rapidement avoir des répercussions sur tous les autres pays.

Les négociations commerciales entre les grandes puissances économiques ont aussi des effets sur l'économie mondiale. C'est pour cette raison que nous devons rester toujours vigilants.

Une autre menace qui peut peser sur notre économie c'est l'accès au réseau bancaire international, le *Correspondent Banking* ou les Banques correspondantes. Vers la fin de l'année dernière, le Gouvernement français a mis les Seychelles sur la liste noire en raison, selon lui, de carences dans l'échange d'informations. Le mois dernier, les Etats-Unis ont pour leur part imposé des sanctions à une compagnie qui est enregistrée au secteur financier international des Seychelles. Tout cela a un effet sur notre secteur financier.

A la suite de ce double événement, nous nous sommes engagés avec ces deux pays ainsi qu'avec les autres organisations internationales à réformer notre législation.

Il y a deux jours, au cours d'une rencontre des Ministres des Finances de l'Union Européenne, les Seychelles ont été ajoutées à la liste des pays qui, d'après eux, ne sont pas coopératifs. Selon le Conseil des Ministres des Finances de l'Union Européenne notre politique fiscale de taxe préférentielle comporte un risque pour l'économie des pays européens. Nous devons donc prendre les mesures nécessaires pour annihiler ce risque.

On notera que notre régime de taxe préférentiel a été discuté lors d'une rencontre avec l'OCDE au début de 2019 afin de décider des mesures correctives que nous devons prendre. En février 2019, l'Union Européenne nous avait demandé de nous engager à faire en sorte qu'une compagnie n'échappe pas au paiement de la taxe dans tous les pays.

Le Ministre des Finances a ensuite reçu une lettre de l'OCDE détaillant les mesures que nous devrions prendre. Le Ministère des Finances a alors convoqué une réunion aux Seychelles avec tous les partenaires pour examiner la situation, réunion à l'issue de laquelle il a décidé de demander certains éclaircissements.

Mais pendant qu'on attendait ces éclaircissements de l'OCDE, en septembre 2019 l'Union Européenne a publié un protocole de mesures à suivre qu'elle a par la suite révisé pour présenter une nouvelle version en décembre 2019.

A la réception de cette nouvelle version nous avons écrit à l'Union Européenne pour l'informer de l'impossibilité de prendre toutes les mesures édictées dans les trois semaines qui restaient avant la date butoir, qui était le 31 décembre. Nous avons aussi sollicité un report de l'échéance afin que nous puissions apporter tous les amendements nécessaires avant la fin de Mars 2020. Mais nous n'avons reçu aucune suite nous disant si l'Union Européenne acceptait ou non, notre doléance.

Malgré tout, le Gouvernement a continué à se réunir régulièrement ces derniers mois avec tous les partenaires concernés afin de procéder aux amendements demandés.

Un projet de loi qui a été déjà publié le mois dernier vise à lutter spécifiquement contre le blanchissement de l'argent et le financement du terrorisme. Un autre projet de loi qui exige plus de transparence dans l'information concernant les propriétaires légaux, a été également publié.

L'Assemblée Nationale statuera prochainement sur les deux nouveaux projets de loi.

En sus de cela, le Gouvernement soumettra à l'Assemblée Nationale d'autres amendements à la loi relative aux compagnies internationales, la loi sur le *business tax* ainsi que d'autres projets de loi, en Mars 2020, afin d'éliminer tout risque sur notre secteur financier.

Cela permettra ainsi de nous mettre en phase avec toutes les demandes de l'OCDE et de l'Union Européenne avant la fin Mars.

Nous sommes totalement engagés à travailler ensemble avec l'Union Européenne, le Gouvernement des Etats Unis, Financial Action Task et toutes les autres organisations multilatérales de ce secteur, afin d'éliminer toute velléité de blanchissement d'argent et de financement du terrorisme.

Nous maintiendrons notre engagement à suivre les règles de ces pays développés qui évoluent constamment.

Frères et Sœurs Seychellois,

La drogue est un fléau qui a un effet négatif sur nos familles et notre société. L'Agence pour la prévention de l'abus de drogue et pour la réhabilitation a connu beaucoup d'avancés avec ses programmes. La réhabilitation est en bonne voie. 2815 jeunes se sont enregistrés à ces programmes. Et 1700 d'entre eux -- c'est-à-dire plus de la moitié – suivent les traitements correctement.

APDAR, en collaboration avec le Département de l'Emploi, a trouvé de l'emploi pour 80% des 1700 personnes qui suivent les traitements. Cela veut dire que 1360 de nos frères et sœurs qui suivent les traitements de manière active, travaillent.

Il est important que le nouveau centre de réhabilitation soit opérationnel afin de pouvoir commencer la prochaine étape de réhabilitation. Le Gouvernement débutera la construction du centre Bon Espoir cette année. Comme il a déjà été dit, la construction de ce centre sera financée grâce à un don du Gouvernement des Emirats Arabes Unis.

Nous intensifions notre combat contre les trafiquants de drogue. La direction de la police responsable des enquêtes financières criminelles a reçu plus de ressources. Elle a été mise en place fin 2018 et elle travaille étroitement avec le Bureau anti stupéfiant pour mener les enquêtes sur le blanchiment d'argent et les biens mal acquis.

A ce jour, cette Direction a présenté 11 cas devant la Cour Suprême. Dans ces 11 cas, des biens comme des maisons, bateaux, voitures etc, d'une valeur de 38 millions de roupies ont été saisis.

Un projet de loi pour éliminer toute possibilité de blanchiment d'argent a été soumis à l'Assemblée Nationale.

Notre territoire est vaste. Nous avons pris des mesures pour renforcer le contrôle de nos frontières et tous les points d'accès. Nous continuons à renforcer les capacités de nos Forces de Défense pour plus de surveillance maritime. Nous bénéficions dans ce contexte de plus de soutien de nos partenaires internationaux. Nous avons aussi consolidé la coopération avec tous les pays voisins de la région.

Je n'ai jamais eu l'intention et je n'aurai jamais l'intention de m'ingérer dans le travail du Judiciaire. Mais je suis d'avis que la majorité des Seychellois souhaitent que, lorsque la police a fait un bon travail et que des trafiquants de drogues sont poursuivis, la Cour dise le droit dans sa sévérité.

Frères et Sœurs Seychellois

La loi ayant établi la Commission de vérité, de réconciliation et d'unité est le résultat d'un consensus entre les deux partis politiques qui siègent à l'Assemblée Nationale. En tant que Président de la République, j'ai signé cette loi le 6 septembre 2018. Je reste convaincu que pour que le pays aille de l'avant, nous devons connaître la vérité, se réconcilier et être unis. Il est donc important que cette Commission ne soit pas utilisée

comme une plateforme politique, qu'elle ne subisse pas l'influence de tierces personnes et qu'elle accomplisse ses responsabilités conformément à son mandat.

Nous continuons notre travail pour plus de transparence, de bonne gouvernance et de reddition des comptes.

a. Au cours de ces trois dernières années, le Gouvernement a mis en place de nouvelles institutions dans ce domaine. La Commission Anticorruption a été créée et est financée par le budget national. Elle continue à mener les enquêtes sur les nombreux cas qui lui ont été soumis.

b. Le rapport et les recommandations du Bureau du Médiateur de la République m'ont été soumis avec copie à l'Assemblée Nationale. Le Gouvernement agira sur toutes les recommandations. Le travail du Bureau du Médiateur de la République contribue au processus gouvernemental pour une meilleure gouvernance, la transparence et la reddition des comptes.

c. Le Bureau du Vérificateur général a aussi soumis son rapport et ses recommandations à l'Assemblée nationale. Le travail effectué par l'Assemblée sur tous ces rapports contribue aussi à renforcer les procédures et le système de reddition des comptes du travail du Gouvernement.

d. Plusieurs autres institutions travaillent pour la bonne gouvernance, la transparence et la reddition des comptes. Ces institutions continueront à se renforcer et à mieux s'outiller, au fur et à mesure que nous progresserons. Je continuerais ma politique de non-ingérence, pour que ces institutions gardent leur indépendance et respectent leur mandat. Ceci permettra au Gouvernement de continuer à améliorer ses services et protéger l'intérêt du peuple seychellois. J'appelle les médias à communiquer plus sur le travail de ces institutions.

Je constate une amélioration dans la transparence, la bonne gouvernance et la reddition des comptes des officiels des ministères et des départements gouvernementaux. Le travail est plus structuré. Plus de politiques publiques sont documentées. Plus de services sont guidés et régis par un cadre et des régulations légaux. Nous devons être plus efficaces dans la mise en œuvre des programmes et des services. Nous devons tous continuer à régler les problèmes existants et donner un meilleur service à notre peuple.

Un travailleur du service public est là pour servir tous les citoyens sans discrimination et toujours avec respect et compassion.

En cette nouvelle décennie, je lance un appel à tous les travailleurs, partout où ils sont, à redoubler d'effort afin de donner le meilleur service possible.

Les entreprises publiques sont dirigées par leur conseil d'administration. Ces trois dernières années, je me suis assuré que le secteur privé et la société civile y soient bien représentés. Je leur ai donné assez d'espace pour qu'ils travaillent selon leur mandat. J'en attendrai encore plus quand les conseils d'administration se seront plus familiarisés

avec ce style de gouvernance. Il est important que les médias s'acquittent de leurs responsabilités d'informer afin que le peuple seychellois ait les informations adéquates sur les travaux de ces entreprises publiques.

Frères et Sœurs Seychellois,

Nous sommes dans une année électorale. Aujourd'hui, j'en appelle à tout citoyen ayant l'âge de voter, de s'enregistrer et de vérifier son nom sur la liste électorale. C'est notre responsabilité civique en tant que citoyen. Nous vivons dans un pays libre et nous devons toujours être respectueux. Tout citoyen a le droit de soutenir le dirigeant et le parti politique de son choix. Personne ne doit être insulté ou 'victimisé'.

Mon souhait est que nous participions tous à ces élections avec respect, dans l'unité et la paix. Ce qui importe, c'est faire en sorte que les Seychelles en sortent vainqueurs.

Frères et Sœurs Seychellois,

L'état de notre nation est le fruit de nos accomplissements. Nous avons un brillant avenir devant nous. Ensemble, unis dans la paix, la solidarité et la stabilité, nous continuerons à surmonter les défis de notre temps, et couronner notre succès par la beauté de notre travail.

Frères et Sœurs Seychellois,

Je le redis encore aujourd'hui : les Seychelles sont plus grandes que nous tous.

Que Dieu continue à bénir notre Seychelles.

Je vous remercie.